

FAIRE DES CITOYENS DES ACTEURS A PART ENTIERE

La conservation de la biodiversité ne sera effective que si elle devient un enjeu pour chacun de nous et si elle s'intègre dans l'ensemble des activités humaines.

Chacun doit pouvoir s'impliquer dans l'action, ainsi que dans le débat public et dans le dialogue avec le monde de la recherche :

- **dans l'action**, car le déclin de la biodiversité ne peut être efficacement enrayé que si nous joignons tous nos efforts, au plan local comme au niveau mondial, par des actions individuelles aussi bien que par des stratégies collectives. Ainsi, l'action de l'Etat, des collectivités, des ONG est essentielle, mais ne peut suffire sans une participation de chacun, à son niveau et au quotidien. Adapter nos comportements, tel est l'enjeu.
- **dans le débat public**, qui doit pouvoir intégrer toutes les parties prenantes. Le Grenelle Environnement a donné une impulsion forte à ce mode de débat participatif, en y incluant les collectivités, les usagers, les ONG, mais aussi les entreprises, les syndicats, et bien sûr l'Etat.
- **dans le dialogue avec le monde de la recherche**, car un dialogue science-société est indispensable pour progresser sur l'adéquation des questions de la société et des réponses fournies par le monde de la recherche. Cela est d'autant plus important que l'intérêt des différents acteurs, et des citoyens dans leur ensemble, est de plus en plus marqué pour les questions environnementales.

Quelques exemples d'actions très concrètes en faveur de la biodiversité :

CHEZ VOUS : COMMENT PRESERVER AU QUOTIDIEN LA BIODIVERSITE ?

Profitez des fruits et des légumes de saison, vous protégez ainsi les écosystèmes en respectant les cycles naturels et limitez aussi la consommation en énergies fossiles.

Laissez agir la Nature en favorisant les alliés naturels de vos cultures. Utiliser la lutte biologique et les auxiliaires naturels des cultures : pour les jardins, c'est souvent suffisant.

Transformez votre jardin en paradis pour les oiseaux en plantant des espèces locales qui leur sont favorables et en réduisant autant que possible l'utilisation de produits chimiques.

Pour vos plantations, préférez les espèces locales et maintenez ainsi les écosystèmes existants. Adaptées au sol et au climat, les plantes locales sont beaucoup plus résistantes et vous éviteront d'utiliser des produits chimiques. Evitez de choisir des plantes exotiques qui peuvent se révéler envahissantes et porter de graves atteintes à la biodiversité, comme par exemple, l'herbe de la pampa et le séneçon en arbre.

Dans votre jardin, laissez des haies et un coin de prairie en friche. Ils abriteront de nombreuses espèces d'insectes (abeilles, papillons,...) essentielles à la pollinisation ou à la décomposition des matières végétales. La raréfaction des friches naturelles et l'utilisation massive de pesticides a conduit à la disparition de 25% des espèces de papillons dans certaines régions de France. En laissant quelques m² d'herbes sauvages dans votre jardin (orties, pissenlits...), vous leur offrez un lieu de vie où ils pourront se nourrir et se reproduire.

Pour la beauté de vos plantations, choisissez des solutions naturelles qui sont aussi efficaces que les produits chimiques. Préférez ainsi un compost naturel à un compost chimique.

Végétalisez la toiture de votre garage ou de vos entrepôts. En couvrant la toiture de plantes à faibles racines, vous pouvez l'isoler de manière durable, tout en attirant les abeilles, les papillons et les autres insectes. Renseignez-vous sur les techniques appropriées : www.ademe.fr

Ne jetez pas vos déchets dans la nature quels qu'ils soient. 80 à 100 ans, c'est le temps qu'il faut à une simple cannette en aluminium pour se décomposer dans la nature. Par ailleurs, les déchets organiques favorisent les espèces envahissantes telles que rats, goélands, pigeons...

DANS LA NATURE : RESPECTEZ SON RYTHME

La marche reste le meilleur moyen de découvrir la nature en toute quiétude. Restez cependant le plus possible sur les sentiers, la nature est fragile.

S'approcher d'une couvée ou d'un nid peut remettre en cause la survie des petits. Observez de loin, utilisez une paire de jumelles.

Nourrir des animaux sauvages bouleverse leur cycle naturel et l'équilibre fragile de l'écosystème dans lequel ils vivent. Abstenez vous et observez plutôt leur comportement alimentaire naturel.

Pratiquez l'escalade en plein air tout en respectant le rythme de la nature et de la faune. Renseignez-vous sur les périodes d'éclosion des rapaces qui nichent dans les rochers et les falaises afin de ne pas les déranger.

Pratiquez la plongée sous marine avec un centre agréé et spécialisé qui vous informera sur la bonne conduite à tenir. Limiter notamment les contacts avec le fond et ne prélevez rien.

En mer, sur un étang ou une rivière, respectez impérativement le milieu naturel dans lequel vous évoluez. Vous éviterez de dégrader des zones sensibles tels que les récifs coralliens et les lieux de nidification et de reproduction de la faune locale : roselières, berges, petits îlots, herbiers à Posidonies ou Zostera, rivières en périodes de basses-eaux.

Protégez les chauves-souris

En France, toutes les chauves-souris sont protégées car menacées de disparition et pourtant elles sont des insectivores bien utiles : moustiques, chenilles, papillons de nuit constituent sa base alimentaire.

Ne cueillez pas dans la nature une plante que vous ne connaissez pas

Il peut parfois s'agir d'une espèce protégée. Sa cueillette peut entraîner sa disparition et bouleverser son écosystème.

EN VOYAGE : SACHEZ PROFITER SUR PLACE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE LOCALE

Ne participez pas à l'introduction d'espèce envahissante.

Les invasions biologiques sont aujourd'hui considérées par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) comme la seconde plus grande menace après la destruction de l'habitat, et devant la pollution et la surexploitation des milieux par l'Homme.

Lors de vos voyages, prenez soin de ne pas ramener de plantes, d'animaux ou des objets dérivés, sans vous renseigner. De très nombreuses espèces sont menacées et requièrent des permis : sans ceux-ci, vous seriez en situation illégale aux douanes.

Ne relâchez jamais une espèce exotique (animal ou plantes) dans la nature. Les nouveaux animaux de compagnie (NAC) peuvent constituer un danger pour la biodiversité. En les abandonnant dans la nature vous participez à l'introduction d'une nouvelle espèce qui peut proliférer au détriment des espèces locales. Adressez vous aux services du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables.